



ANNEXE 1

GUIDE D'ÉVALUATION

La liste de questions suivante aidera les organismes et les groupes de candidature à préparer leur dossier en vue d'obtenir du gouvernement fédéral une aide pour l'accueil de manifestations sportives internationales.

I. Généralités

Tous les groupes de candidature sont tenus de fournir dans leur dossier un budget précisant en détail les prévisions de recettes et de dépenses de toutes les sources.

II. Développement du sport

Le développement du sport englobe les activités nécessaires à la tenue de la manifestation de même que celles qui laisseront un héritage. La participation d'autres partenaires ou organismes au financement et aux programmes de legs constitue un facteur important.

a) Généralités

- 1) Indiquer comment l'accueil de la manifestation favorisera le développement du sport au Canada.
- 2) Préciser les activités qui seront menées pour voir à ce que des procédures de contrôle du dopage appropriées soient en place pendant la manifestation.

b) Préparation des officiels

Préciser les plans, le budget et les sources de financement pour le recrutement et la formation des officiels avant la tenue de la manifestation, ainsi que les plans pour que ceux-ci restent engagés après la manifestation.

c) Préparation des bénévoles

Préciser les plans, le budget et les sources de financement pour le recrutement et la formation de suffisamment de bénévoles qui veilleront au bon déroulement de la manifestation et participeront aux programmes de legs après la manifestation.

d) Épreuves préparatoires à la manifestation

Préciser les plans et le budget pour tenir des épreuves préparatoires à l'intention des athlètes, des entraîneurs, des officiels et des bénévoles.

e) Legs

- 1) Accès aux installations : Formuler une stratégie, prévoyant notamment des partenariats, pour voir à ce que les athlètes de haut niveau aient toujours un accès raisonnable aux installations (heures et taux préférentiels).

- 2) Préparation des athlètes : Formuler une stratégie, prévoyant notamment des partenariats, pour permettre aux athlètes de haut niveau de toujours profiter au maximum des programmes et des services de sport.
- 3) Formation et embauche des entraîneurs : Formuler une stratégie, prévoyant notamment des partenariats, pour élaborer un programme permanent de formation, de perfectionnement et d'embauche des entraîneurs de haut niveau.
- 4) Programme de sciences du sport et de médecine sportive : Formuler une stratégie, prévoyant notamment des partenariats, pour toujours offrir aux athlètes des services et des programmes de spécialistes du sport, de médecine sportive et de sciences du sport.

III. Avantages et retombées économiques

Les avantages économiques, habituellement examinés dans le cadre d'études de coûts-avantages, indiquent s'il y aura ou non un rendement du capital investi. Les études des retombées économiques cherchent à démontrer comment les dépenses liées à la manifestation (p. ex., les dépenses des visiteurs) touchent toute l'économie. Le gouvernement fédéral s'intéresse aux deux genres d'études, mais il ne faudrait pas les confondre ni en combiner les résultats.

L'annexe II, intitulé « Lignes directrices pour mener des évaluations économiques », aidera les organismes et les groupes de candidature à comprendre les exigences liées aux analyses coûts-avantages et aux évaluations des retombées économiques ainsi que la façon de procéder.

IV. Avantages sur le plan social

Le gouvernement fédéral a fixé des objectifs et adopté des politiques et des mesures législatives pour promouvoir et concrétiser les valeurs sociales et humaines. La mesure dans laquelle une manifestation atteint, respecte et appuie ces objectifs est un facteur important pour déterminer le soutien fédéral à accorder.

- a) **Citoyenneté et identité canadienne**
Préciser comment la manifestation amènera les Canadiens et les Canadiennes à se comprendre et à s'entendre et démontrer les avantages et les bienfaits pour la vie et la société canadiennes.
- b) **Participation des jeunes**
Préciser les mesures qui seront prises pour encourager la participation des jeunes à la planification et à la tenue de la manifestation.
- c) **Équité entre les sexes**
Fournir une politique et un plan démontrant un juste équilibre entre les sexes dans tous les domaines liés à la manifestation.

- d) **Bénévolat**
Décrire les plans de recrutement des bénévoles, y compris les méthodes de sélection, le programme de formation, le nombre de bénévoles requis et le rôle de ceux-ci dans la tenue des Jeux et les legs qui en découleront.
- e) **Langues officielles**
Indiquer les services qui seront offerts dans les deux langues officielles et s'il y en aura dans d'autres langues.
- f) **Équité en matière d'emploi**
Présenter un plan d'équité en matière d'emploi qui énonce les politiques d'embauche des femmes, de membres appartenant à une minorité visible, de personnes ayant un handicap et d'Autochtones (préciser des objectifs), ainsi que les politiques visant à accroître la participation de ces groupes.
- g) **Multiculturalisme**
Énumérer les activités qui feront mieux connaître et apprécier le Canada en tant qu'un pays diversifié tant sur le plan racial que culturel.
- h) **Autochtones**
Énumérer les activités qui feront mieux connaître et apprécier les importantes contributions historiques, sociales et culturelles des Autochtones du Canada.
- i) **Personnes ayant un handicap**
Préciser les plans pour rendre entièrement accessibles aux personnes handicapées tous les sites. Indiquer également dans quelle mesure les athlètes ayant un handicap seront totalement intégrés dans la manifestation.
- j) **Condition physique**
Décrire les plans ou les programmes conçus pour améliorer la condition physique générale de la population, pour offrir à la masse des possibilités de faire de l'activité physique et pour contribuer à l'édification de collectivités saines, actives et sûres.
- k) **Appui du public**
Indiquer dans quelle mesure le public appuie la manifestation (sondage scientifique indépendant ou résultats de consultations publiques).
- l) **Évaluation environnementale**
Une évaluation scientifique indépendante de l'environnement, y compris des retombées écologiques, physiques et sociales possibles, doit habituellement être faite. Selon le genre de manifestation, des audiences publiques doivent être tenues pour permettre à la collectivité d'exprimer ses points de vue.

V. Avantages sur le plan culturel

Pour évaluer les avantages sur le plan culturel (distincts des avantages sur le plan social) de l'accueil de manifestations sportives internationales, le gouvernement fédéral désire tenir compte de quatre grandes priorités :

le niveau de respect des normes fédérales en matière de communications;

le niveau d'intégration des aspects linguistiques et culturels de la manifestation;

le niveau d'intégration dans les activités vouées aux arts et au patrimoine;

la mesure dans laquelle le potentiel d'exposition à la culture canadienne est exploité.

a) Normes en matière de communications

- 1) Décrire l'utilisation des langues officielles. (Nota : Les normes fédérales en vertu de la *Loi sur les langues officielles* doivent être respectées.)
- 2) Décrire comment les femmes, les membres de minorité visible, les personnes ayant un handicap et les Autochtones sont représentés dans les documents de communication utilisés avant, pendant et après la manifestation. (Pour obtenir les lignes directrices, il suffit de communiquer avec Sport Canada.)

b) Aspects linguistiques et culturels

- 1) Selon les dernières données de recensement, indiquer la répartition des minorités linguistiques, des Autochtones, des femmes et des hommes ainsi que des minorités ethnoculturelles au sein de la population de la ville et des environs.
- 2) Indiquer en quoi consistera la participation de ces groupes à l'organisation et à la tenue de la manifestation ainsi qu'aux activités ultérieures.

c) Activités vouées aux arts et au patrimoine

- 1) Décrire les plans pour intégrer et faire participer les représentants des diverses cultures à l'organisation et à la mise en oeuvre des activités avant, pendant et après la manifestation.

d) Exposition à la culture canadienne

- 1) Préciser la mesure dans laquelle la culture canadienne pourra être exposée aux touristes et aux médias avant, pendant et après la manifestation.
- 2) Indiquer les activités particulières qui sont prévues pour exploiter cette occasion de faire connaître la culture canadienne aux touristes et aux médias avant, pendant et après la manifestation.
- 3) Préciser le mécanisme de collaboration et de coordination qui reliera les intervenants des secteurs de la culture, du tourisme et des médias.